

Pension de retraite pour les travailleurs non-salariés

# Le rachat des années d'assurance enfin possible

● Retraités malades chroniques/Gratuité des analyses et de l'imagerie médicales

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3748 - Lundi 21 décembre 2015 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

## Grève dans deux entreprises et un chantier

Page 24

Les sénatoriales dans moins de dix jours

## Indiscipline au FLN et interrogations sur le sort de Bensalah

Page 3

### Qui peut le plus peut le moins

Par Mohamed Habili

L'opposition, à peu près dans l'ensemble de ses composantes, a tempêté depuis des mois pour faire partir un président, certes pas au meilleur de sa forme physique, mais qui dans le même temps, on dirait par compensation, n'a jamais été aussi fort au point de vue politique. En effet, c'est juste maintenant qu'il a pu démanteler une opposition interne d'autant plus néfaste pour son autorité qu'elle agissait sous le couvert de celle-ci. Le bicéphalisme, une dimension essentielle du régime depuis la disparition de Boumediène, a vécu. Entre autres de ses manifestations, l'irrévérence, pour le moins, au quotidien de nombre de médias vis-à-vis du chef de l'Etat, non pas tant d'ailleurs parce qu'il s'appelle Bouteflika que parce qu'il n'est pas seul à tenir dans ses mains les fils du pouvoir, et qu'il lui arrive de s'en montrer indisposé. Gageons que le ton de ces médias va sensiblement changer, leur recours à l'intérieur du système n'étant plus là. Pour parler leur langage, ils appartiennent à un clan, qui voulait tout le pouvoir mais qui a perdu la partie, ce qu'ils ont du mal à admettre, mais à quoi ils sont obligés de se faire désormais. Il était pourtant facile, pour eux comme pour d'autres, personnalités ou partis, de s'opposer sans faire dans le harcèlement moral, l'insulte, et le dénigrement systématique. Jusqu'à un certain point, Bouteflika a subi le même traitement médiatique que son prédécesseur, Liamine Zeroual, qui pour y échapper n'a eu d'autre choix que de rendre le tablier.

Suite en page 3

Selon Benghebrit, sur 1 000 élèves seuls 41 obtiennent leur Bac

# Alerte à l'échec scolaire



L'échec scolaire en Algérie est des plus inquiétants. Sur 1 000 élèves qui rentrent à l'école primaire la même année, 41 seulement obtiennent leur baccalauréat, les restants sont l'objet de redoublement, d'abandon ou d'échec scolaire.

Lire page 2

Selon Jil FCE

## L'Algérie a besoin de créer un million de PME en plus

Page 4

Prochain concert de Cheikh Mahmoud Zain

## Les chants populaires du Nil s'invitent à Alger

Page 13

Selon Benghebrit, sur 1 000 élèves seuls 41 obtiennent leur Bac

## Alerte à l'échec scolaire

■ L'échec scolaire en Algérie est des plus inquiétants. Sur 1 000 élèves qui rentrent à l'école primaire la même année, 41 seulement obtiennent leur baccalauréat, les restants sont l'objet de redoublement, d'abandon ou d'échec scolaire.

Par Louiza Ait Ramdane

Le bilan global de l'échec scolaire n'est pas brillant. La situation actuelle montre le fiasco vers lequel se dirige l'éducation malgré tous les budgets alloués à ce secteur. Sur 1 000 élèves qui rentrent à l'école primaire la même année, 41 seulement obtiennent leur baccalauréat, soit environ 4%. Le constat est de la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, qui

### Retraités malades chroniques Gratuité des analyses et de l'imagerie médicales

**LES RETRAITÉS** souffrant de maladies chroniques bénéficieront de la gratuité des analyses et de l'imagerie médicales dans le cadre du système tiers payant à partir de l'année 2016, a indiqué, hier, un responsable au ministère du Travail, de l'Emploi, et de la sécurité sociale. «A partir de 2016, la convention entre la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) et les praticiens médicaux sera actualisée pour améliorer l'accessibilité aux soins pour les retraités malades chroniques, notamment ceux à faible revenu, en leur permettant de bénéficier gratuitement des consultations et des actes médicaux essentiels pour le suivi de leur maladie», a précisé à l'APS le directeur général de la sécurité sociale au ministère, Djaouad Bourkaïb. Il s'agit notamment d'élargir la convention aux laboratoires d'analyses médicales et aux centres d'imagerie médicale dans le cadre de la prise en charge du protocole annuel de soins établi par le médecin traitant au profit de cette catégorie de retraités, a-t-il dit. Ce protocole devra définir les modalités de suivi du patient au cours de l'année, avec la précision de la périodicité des consultations et des examens complémentaires à effectuer (actes médicaux, radiologiques et biologiques). Par ailleurs, la révision de cette convention vise à garantir «une plus grande proximité entre la sécurité sociale et les praticiens médicaux conventionnés pour l'amélioration de la qualité des soins, une meilleure maîtrise des dépenses de santé et la lutte contre les abus multiformes en matière de soins de santé», selon le même responsable. M. Bourkaïb a fait savoir que l'actualisation de cette convention se fera en concertation avec les représentants des organisations professionnelles et l'ordre des médecins en tenant compte des équilibres financiers des organismes de la sécurité sociale. **K. L.**

s'exprimait hier sur les ondes de la Radio nationale. Les chiffres révélés confirment l'importance de l'échec au Bac. Plus explicitement, la ministre a indiqué que l'enquête réalisée en 2013 par le ministère de l'Éducation a montré que «sur 1 000 élèves qui sont inscrits au cycle primaire, 657 arrivent en cinquième année primaire, 550 en première année d'enseignement moyen, 397 en quatrième année d'enseignement moyen, 150 en première année secondaire ; alors que 41 élèves, seulement, réussissent à décrocher leur Bac sans redoubler».

Ce chiffre signifie, selon la ministre, que «4% seulement obtiennent leur baccalauréat». Cela pose, et de manière essentielle, le problème de l'efficacité, de l'efficience du système d'évaluation et du mode d'organisation, sachant, insiste-t-elle, que l'Etat consacre des budgets colossaux au secteur de l'éducation. Toujours selon la même étude, 950 élèves restants (sur les 1 000) sont l'objet notamment de «redoublement, d'abandon ou d'échec scolaire», d'où les «coûts importants accumulés et encaissés de l'Etat», a-t-elle regretté.

Pour parer à ce problème, elle dira que «notre principe aujourd'hui est de mettre en place un nouveau mode d'évaluation pour offrir à tous les élèves le droit à la réussite», sachant que chaque élève a ses propres capacités intellectuelles d'apprentissage. «Nous avons consenti tous les efforts pour mettre en place un système d'évaluation "pertinent" qui tient compte des capacités d'apprentissage des élèves pour



les mener tous vers la réussite», a-t-elle rassuré.

Le système d'évaluation, tel que mis en œuvre actuellement, est «un système de notation et de contrôle», a dit la ministre, affirmant qu'une évaluation «efficace» consistait à mesurer la progression durant les différentes étapes de l'apprentissage de l'élève. Le nouveau système d'évaluation que propose la ministre, appuyé par des séances de rattrapage des cours ciblant les élèves n'ayant pas obtenu la moyenne dans certaines matières enseignées, est en train d'être introduit progressivement à l'effet de réduire le taux de redoublement et de déperdition scolaire, dont les chiffres sont effarants. Selon la ministre, les dernières assises de l'Éducation nationale avaient accordé une grande importance à la question

de l'évaluation, ainsi qu'aux voies et moyens permettant à un maximum d'élèves d'arriver en terminale et de réussir leur Bac.

Parmi d'autres mesures, le ministère compte, dès cette année, procéder à la diminution du nombre de devoirs à la maison. Cette mesure concerne particulièrement le cycle primaire, où «nous avons constaté que le nombre de devoirs à la maison était tellement important, qu'on arrivait en fait à obtenir des résultats inversés», a regretté la ministre. En dépit de l'augmentation des taux de scolarisation en Algérie, les résultats sont en dessous de l'objectif escompté. Cette situation «inquiète énormément» les pouvoirs publics qui ont mis tous les moyens nécessaires pour lutter contre la déperdition scolaire qui frappe de plein fouet ce secteur stratégique.

Le niveau est tellement bas

que les étudiants algériens éprouvent de sérieuses difficultés à suivre et doivent faire appel à des cours particuliers. Cette baisse de niveau et les résultats médiocres et catastrophiques de scolarité des enfants, sont dus, certainement, à plusieurs facteurs : le manque de formation des enseignants, et si elle existe elle n'est pas assez qualifiante, les conditions d'études, la grogne permanente des enseignants.

Les élèves et leurs parents ont aussi une part de responsabilité dans l'expansion du phénomène. Dans de nombreuses familles, il n'y a aucun suivi des enfants. En somme, les élèves n'étudient plus suffisamment. Ainsi, la responsabilité de l'échec scolaire est partagée entre, les pouvoirs publics, les enseignants, les parents et les élèves.

**L. A. R.**

## Pension de retraite pour les travailleurs non-salariés

### Le rachat des années d'assurance enfin possible

En vertu d'un nouveau décret exécutif, un responsable au ministère du Travail a indiqué que les non-salariés exerçant pour leur propre compte, n'ayant pas réuni la période minimum de travail requise pour bénéficier d'une pension de retraite, peuvent racheter des années d'assurance. Selon Djaouad Bourkaïb, directeur général de la sécurité sociale au ministère, le décret exécutif n°15-289 du 14 novembre 2015 relatif à la sécurité sociale des personnes non-salariées exerçant une activité pour leur propre compte, prévoit des dispositions permettant, notamment, le rachat d'années d'assurance au titre de la retraite, à concurrence de 5 années aux non-salariés ne réunissant pas le nombre minimum d'années de travail pour avoir une pension de retraite à l'âge de 65 ans. Par ailleurs, ce nouveau texte, publié récemment au *Journal officiel*, prévoit des dispositions inhérentes aux prestations en nature, à l'assurance invalidité, à l'assurance décès et enfin à la cotisation. Ces dispositions préconisent, dans leur ensemble, l'amélioration de l'accessibilité aux prestations et l'adaptation du système de cotisations et de déclarations. Concernant le chapitre financement, le décret prévoit un nouveau plafond de l'assiette annuelle de cotisation par le non-salarié travaillant pour son propre compte, qui passera de 8 fois le SNMG à 20 fois, de sorte que les cotisants «au pla-

fond» pourront donner une retraite égale à 15 fois le SNMG, a-t-il fait savoir. Selon ce directeur général de la sécurité sociale au ministère, «les professionnels du secteur agricole bénéficieront d'une prorogation de la période de paiement de la cotisation jusqu'au 30 septembre de l'année, pour tenir compte des périodes de récoltes et donc de la perception de leurs revenus pour le règlement de la cotisation sociale, selon le même responsable. Ce décret stipule également la possibilité d'accorder un échancier de paiement de la cotisation annuelle pour les non-salariés de certaines branches ou secteurs d'activités qui seront fixés par arrêté du ministre chargé de la Sécurité sociale. Il prévoit, par ailleurs, une modification des conditions d'ouverture de droit aux prestations en nature des assurances maladie et maternité et à la pension d'invalidité, dont l'objectif est l'amélioration et la facilitation de l'accessibilité à ces prestations par les personnes exerçant une activité non salariée. Ainsi, les travailleurs non-salariés pourront conserver leurs droits aux prestations en nature, droit à la prise en charge des soins de santé en cas de cessation d'activité avant la fin de l'année durant laquelle la cotisation a été versée, a-t-il rassuré. M. Bourkaïb a également révélé que pour les travailleurs non-salariés, débiteurs de cotisations antérieures, il leur suffira de souscrire à un

échancier de paiement de leurs cotisations pour ouvrir droit aux prestations en nature. Les dispositions du décret abrogé, décret n° 85-35, ne permettaient pas l'obtention de ces droits qu'à la seule condition de paiement intégral des cotisations, y compris les majorations et pénalités de retard. Concernant les conditions d'ouverture du droit à la pension d'invalidité, le nouveau décret prévoit pour la personne non-salariée la condition d'incapacité absolue à exercer sa profession au lieu de l'incapacité absolue à exercer une activité quelconque, comme le prévoyait le décret 85-35 abrogé et qui s'est avérée être une condition «très restrictive pour l'acquisition du droit à la pension d'invalidité», a-t-il dit. Selon lui, le nouveau décret exécutif relatif à la sécurité sociale des non-salariés ne prévoit aucune modification de l'âge de la retraite de cette catégorie de travailleurs. Par ailleurs, en matière d'assurance décès, le décret de 2015 introduit de nouvelles dispositions en faveur des ayants droit d'un titulaire d'une pension de retraite ayant continué son activité après son admission à la retraite, puisqu'ils pourront désormais bénéficier de l'avantage le plus favorable en termes d'assiette de calcul du capital décès en comptabilisant toutes les années de cotisation, selon M. Bourkaïb.

**Thinhinene Khouchi**

Les sénatoriales dans moins de dix jours

# Indiscipline au FLN et interrogations sur le sort de Bensalah

■ Il ne reste que huit jours pour les élections portant renouvellement partiel du Conseil de la nation et des partis comme le Front de libération nationale connaissent déjà des cas d'indiscipline malgré les menaces de Amar Saadani. D'autre part, des interrogations s'imposent sur le sort de Abdelkader Bensalah, dont le poste est aussi concerné par ce rendez-vous.

Par Nacera Chennafi

**D**urant ses différentes sorties médiatiques, le secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saadani avait qualifié ceux qui trahissent le parti de «harkis» et lors de sa rencontre avec les sénateurs candidats, il y a quelques jours, il a menacé que tout militant qui se portera candidat en dehors des listes du FLN sera radié du parti et que ce sera un départ sans retour. Le patron du FLN ne se limite pas à cela et a adressé une instruction datée du 15 décembre dans laquelle, il menace les élus indisciplinés. Dans cette instruction n°07 adressée aux mouhfadhs, le patron du FLN fait le constat d'élus qui se portent candidats aux sénatoriales en dehors du cadre légal. Il demande de prendre les mesures de discipline et leur classement sur une liste noire. Ils seront selon Saadani radiés du parti définitivement et serviront de leçon pour d'autres. Ainsi, le vieux parti renoue encore une fois avec l'indiscipline à la veille des sénatoriales et selon les premières informations, plus de dix élus ont décidé de se porter candidats libres pour l'élection du 29 décembre. Il est à noter que cette pratique a été toujours constatée durant les différents rendez-vous électoraux et en particulier lors des élections législatives, donc assurer un siège au niveau de l'Assemblée populaire nationale et les sénatoriales avec tous les avantages financiers et autres qu'offrent ces postes. Cependant, une fois ces candidats libres élus, ils réintègrent le parti comme si de rien n'était, car le FLN préfère garder un maximum de sièges au niveau du Parlement. Pour cette fois, Amar Saadani se dit décidé à changer cette pratique, car même si ces candidats militants du FLN mais remportent les



PI/D. R.

sénatoriales à titre indépendants, ils ne seront pas reconnus comme des représentants de l'ex-parti unique. Un vrai sacrifice car ces candidats indépendants vont d'une manière ou d'une autre déranger les candidats «officiels» et s'ils sont élus et non reconnus comme candidats du FLN, le vieux parti verra le nombre de ses sièges au Conseil de la nation réduit. Alors que Saadani veut à tout prix dépasser son rival, le Rassemblement national démocratique et se classer juste après le tiers-présidentiel. Dans ce contexte, le membre du bureau politique chargé de l'organique Rachid Assas continue d'achever les dernières retouches à la veille des sénatoriales. Il a tenu une réunion vendredi dernier au niveau de la mouhafadha de

Tébessa. Par ailleurs, le sort du poste de président du Conseil de la nation, occupé par Abdelkader Bensalah, reste entouré d'interrogations. Ce poste est concerné par le renouvellement partiel du Conseil de la nation tous les trois ans. Le président de la chambre haute du Parlement est désigné par le président de la République et Bensalah qui a bénéficié du renouvellement de confiance de la part du chef de l'Etat attendra comme chaque sénatoriale, la décision du Président.

Selon certains observateurs, le départ de Bensalah est imminent pour notamment ses ennuis de santé qui l'ont poussé à s'absenter pendant une longue durée en plus du fait que l'homme a occupé pour longtemps ce poste et probablement l'étape

actuelle demande un renouvellement avec notamment le projet de révision de la Constitution qui arrive. D'autres soulignent que l'homme bénéficie toujours d'une appréciation au plus haut sommet de l'Etat et son plaidoyer lors de l'adoption de la loi de finances 2016 par le Conseil de la nation. Un plaidoyer dans lequel il a fustigé avec calme et délicatesse l'opposition.

C'est le cas aussi de quelques sénateurs du tiers-présidentiel, à l'instar de l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hachemi Djar qui a défendu le président Bouteflika et fustigé le groupe des 19-4, dont fait partie la sénatrice du tiers-présidentielle la moudjahida Zohra Dhrif Bitat. **N. C.**

11<sup>e</sup> édition du Forum des associations

## Mouvement associatif et développement local sous diagnostic

**L**a 11<sup>e</sup> édition du Forum du mouvement associatif de la wilaya de Béjaïa a été lancée hier au théâtre régional Malek-Bouguerrouh et devrait se clore le 24 du mois en cours. La rencontre a été inaugurée par le wali Ouled Salah Zitouni qui a appelé les associations à la conjugaison des efforts pour la préservation de la nature, louant au passage leur rôle et celui que peut jouer la société civile en général dans la préservation de la nature. Il a

estimé que «le mouvement associatif est un acteur inéluctable dans cette équation et peut participer de manière efficace au développement local et à l'éducation des générations». Pour le wali, «cette rencontre a pris un aspect national» avec la participation d'un nombre important de wilayas. Le chef de l'exécutif s'est engagé «à élargir encore cet espace et lui donner un cachet national l'an prochain». Organisé par la direction de la jeunesse et

des sports sous le haut patronage du wali Ouled Salah Zitouni, ce forum a réuni, faut-il le souligner, plus de 200 associations venues de 20 wilayas du pays telles que Tlemcen, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Bouira, Alger, B.B.A, Sétif, etc. Ce rendez-vous est organisé sous le slogan «Le rôle des associations dans la préservation de l'environnement». Il est réparti en trois axes, à savoir les activités culturelles dont les expositions des associations par-

ticipantes, les sorties sur sites, les excursions et autres balades puis le deuxième axe les conférences et enfin les ateliers qui traiteront de «la gestion financière des associations, les activités les plus prisées des jeunes actuellement, à savoir les réseaux sociaux, la récupération de l'environnement, etc.». «Cette rencontre est un espace de réflexion et de formation ainsi que d'échanges d'expériences dans

### LA QUESTION DU JOUR

#### Qui peut le plus peut le moins

suite de la page Une

**L**ui qui est un politique, et dont les capacités de résistance sont plus importantes, a tenu pendant une quinzaine d'années, pour finir seul maître à bord. Le plus drôle, c'est précisément ce moment que l'opposition, ou ce qui en tient lieu, a choisi pour faire semblant de s'unir, et pour exiger mordicus son départ. Cette conclusion n'aurait pas été possible si la Constitution actuelle, dans sa lettre et son esprit, ne lui donnait pas suffisamment de moyens pour avoir raison de ce qui de bien des façons agissait non seulement comme un pouvoir parallèle, mais comme le pouvoir réel. Son désir de la réviser n'en est que plus surprenant, d'autant qu'il l'a déjà fait réviser, et sur un point essentiel, à savoir la limitation des mandats présidentiels, autrement il ne serait pas le président fort qu'il est aujourd'hui. C'est cette même Constitution qui d'ailleurs lui a permis de la faire réviser de la façon que l'on sait. Ceci dit, on ne peut exclure que la révision envisagée, qu'on dit imminente, ne porte que sur le détail non sur le fond. La révision constitutionnelle a déjà eu lieu, à moins qu'il ne s'agisse de réviser la révision, c'est-à-dire de rétablir la limitation des mandats présidentiels, ce qui n'aurait aucune espèce de logique. En tout cas, c'est bien la première fois dans les annales, et pas seulement algériennes, qu'il est question d'une révision constitutionnelle, et d'imminente par-dessus le marché, sans que l'on sache ni sur quoi elle va porter ni comment elle sera adoptée. Mais, qui peut le plus peut le moins. Bouteflika a pu faire sauter le verrou de la limitation des mandats, ce qui au départ ne lui était pas acquis, il n'aurait aucune difficulté à apporter d'autres modifications, du moment qu'il n'entre pas dans ses intentions de changer la nature du régime. Quant à cette histoire d'Etat civil à graver dans le marbre de la Constitution, bien malin qui peut dire en quoi elle consiste vraiment. **M. H.**

le domaine des activités culturelles et scientifiques qui concernent la jeunesse», dira un organisateur. Les associations aborderont bien des problématiques liées au financement qui reste un volet très important dans la mesure où il y a de nombreuses associations qui sont confrontées au manque ou à peu de financement, à des problèmes de gestion financière et de gestion administrative, de communication, etc. **Hocine Cherfa**

Selon Jil FCE

# L'Algérie a besoin de créer un million de PME en plus

■ En Algérie, il manque un million d'entreprises, car nous avons actuellement une moyenne de 20 entreprises pour mille habitants, alors qu'on devrait en atteindre 50 pour être dans la norme régionale.

Par Kamel L.

L'Algérie a besoin de créer un million de TPE/PME... en plus pour atteindre les normes régionales en matière de création de ce genre d'entreprises, a indiqué samedi à Alger, le président du Jil FCE (le Forum des chefs d'entreprise pour les jeunes), Toufik Lerari. «En Algérie, il manque 1 million d'entreprises, car nous avons actuellement une moyenne de 20 entreprises pour mille habitants, alors qu'on devrait en atteindre 50 pour être dans la norme régionale», a-t-il indiqué en marge de la première édition du Forum du jeune entrepreneur.

L'Algérie compte actuellement environ 900 000 PME, selon des données récentes du ministère de l'Industrie et des Mines.

Cette rencontre qui a réuni près de 300 jeunes avec des chefs d'entreprise, a été organisée par l'Association Sidra en partenariat avec Jil FCE dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes, notamment les étudiants.

M. Lerari a souligné, dans ce même sillage, que le Forum est en train de «militier» pour rendre plus facile l'acte d'entreprendre pour les jeunes car, a-t-il dit, c'est le seul moyen de permettre à notre économie d'«avancer et de créer de la croissance et d'emplois». «Il faut soutenir les jeunes

pour créer des entreprises, d'abord à travers des initiatives permettant de nouer des liens entre les jeunes et les chefs d'entreprise puis alléger toutes les procédures de création d'entreprises et accompagner leurs promoteurs sur le terrain», a-t-il précisé.

Pour sa part, le président de l'Association Sidra, Nassim Fillali, a précisé que l'idée d'organiser ce Forum avait pour but de «créer une passerelle entre les jeunes désireux d'entreprendre et les chefs d'entreprise pour le partage d'expérience».

Créée en 2009, Sidra vise à «promouvoir la citoyenneté active des jeunes à travers des projets de service communautaire et encourager la participation des jeunes dans le développement local», a-t-on souligné.

Durant ce Forum, plusieurs chefs d'entreprise ont présenté leurs expériences dans le domaine des affaires et de l'investissement devant les futurs porteurs de projets. Les intervenants ont également mis en avant les différentes opportunités d'investissement et de création d'activité offertes en Algérie.



Ainsi, le secteur des services où l'Algérie accuse «un retard énorme» a été fortement conseillé aux jeunes, d'abord pour «répondre à une demande croissante dans les métiers de services», mais aussi parce qu'il

est «peu coûteux mais très rentable», selon des intervenants.

Par ailleurs, un exposé sur les actions du programme Young Algerian Leaders Academy, un projet initié par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la

science et la culture (Unesco), en partenariat avec l'Association Sidra, visant à favoriser l'émergence des futurs leaders de la société, a été également présenté par les organisateurs du forum.

K. L./APS

## Mouvement populaire algérien

### Benyounés invite les politiciens à ne pas s'immiscer dans les décisions de justice

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounés, a invité samedi de Skikda les politiciens à ne pas s'immiscer dans les décisions de la justice. «Les responsables politiques doivent faire preuve de respect à l'égard des décisions de la justice», a estimé M. Benyounés dans un meeting des militants de son parti animé à la salle du centre culturel Aissat-Idir. Il a également estimé que «les politiciens n'ont pas le droit de critiquer la justice s'ils aspirent réellement à construire un

Etat démocratique ayant pour fondement une justice indépendante».

«Ceux qui veulent accéder au pouvoir doivent attendre les élections de 2019 et l'urne sera alors le seul à départager les partis politiques», a-t-il encore affirmé.

L'intervenant a exhorté les partis à éviter de porter atteinte à la personne du président de la République Abdelaziz Bouteflika qui «a consacré sa vie à l'édification de l'Etat algérien». Le peuple algérien a surmonté le piège du «printemps arabe» et ne veut pas

aujourd'hui retrouver les années de la décennie noire», a soutenu M. Benyounés qui a mis en garde contre «le danger de ce que l'on appelle "Daech" qui commence à s'infiltrer dans les pays du voisinage, notamment la Libye».

Evoquant la crise économique, le secrétaire général du MPA a estimé que le peuple est appelé à encourager le gouvernement à faire plus d'efforts pour engager les réformes économiques nécessaires.

APS

## Développement humain

### Amélioration du classement de l'Algérie

Le classement mondial de l'Algérie dans le développement humain s'est amélioré en se hissant au 83<sup>e</sup> rang en 2014 contre la 93<sup>e</sup> place en 2013 sur 188 pays, soit un gain de dix places, indique le rapport mondial 2015 du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

Avec un Indice de développement humain (IDH) évalué à 0,736 (la note parfaite étant de 1), l'Algérie est classée par cette agence de l'ONU parmi les 56 pays ayant un développement humain «élevé». Selon l'indice IDH, les pays sont classés par le Pnud en quatre catégories: les pays à développement «très élevé» (49 pays dans le rapport 2015), «élevé» (56 pays), «moyen» (39 pays) et «faible» (44 pays). Au niveau maghrébin, la

Tunisie est classée à la 96<sup>e</sup> place (IDH élevé), le Maroc à la 126<sup>e</sup> (IDH moyen), la Libye à la 94<sup>e</sup> (IDH élevé) et la Mauritanie à la 156<sup>e</sup> (IDH faible).

Le calcul de l'IDH est axé sur trois critères fondamentaux du développement humain: l'espérance de vie et la santé, la capacité à acquérir des connaissances (mesurée par la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation) et la capacité à atteindre un niveau de vie décent (mesurée par le revenu national brut par habitant).

Pour mieux mesurer le développement humain, le Pnud prend également en considération d'autres paramètres tels l'indice de développement du genre entre les hommes et les femmes, l'autonomisation des femmes et

les aspects de la pauvreté. Dans ce classement mondial, les dix premiers pays ayant le meilleur IDH au monde (indices allant de 0,944 à 0,913) sont la Norvège, Australie, Suisse, Danemark, Pays-Bas, Allemagne, Irlande, Etats-Unis, Canada et Nouvelle-Zélande. Les dix derniers pays dans ce classement sont tous africains. Il s'agit du Mali, Mozambique, Sierra Leone, Guinée, Burkina Faso, Burundi, Tchad, Erythrée, République centrafricaine et Niger.

Par ailleurs, cette agence onusienne indique que le nombre de personnes vivant dans un cadre peu propice au développement humain a diminué, passant de 3 milliards d'individus en 1990 à un peu plus d'un milliard en 2014 sur 7,3 milliards d'habitants.

Elle recommande d'articuler

les actions de renforcement du développement humain autour, notamment, de la création de nouveaux débouchés pour élargir les choix de travail et la garantie du bien-être des travailleurs pour renforcer un lien positif entre travail et développement humain.

Aussi, elle préconise un programme d'actions pour accélérer le changement selon une approche à trois piliers: un nouveau contrat social, un pacte mondial et l'Agenda pour le travail décent.

Le Pnud définit le développement humain comme étant «l'élargissement des choix offerts à chacun et à chacun en se préoccupant aussi de la richesse de la vie humaine et non pas simplement de la richesse des pays».

Yanis G.

Au cours du premier trimestre 2016  
**L'Observatoire national du service public bientôt opérationnel**

L'OBSERVATOIRE NATIONAL du service public sera opérationnel au cours du premier trimestre 2016, a annoncé samedi à Sétif, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui. Dans une déclaration à l'APS en marge de la visite de travail que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal effectue dans la wilaya de Sétif, M. Bedoui a précisé que l'Observatoire, qui se place sous la tutelle du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, regroupera les différents secteurs ministériels, les institutions publiques, les élus aux niveaux national et local et les représentants de la société civile.

L'Observatoire, a rappelé le ministre, se veut «un espace de concertation, de dialogue et de cristallisation de la démocratie participative en application du programme et directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

R. N.

## Commerce extérieur

# L'introduction des licences, mesure phare de l'année 2015

■ D'importantes mesures recadrant le commerce extérieur algérien ont été prises par le gouvernement durant 2015, l'introduction du dispositif de licences d'importation et d'exportation ayant constitué l'une des dispositions phares de l'année qui s'achève.

Par Salem K.

Le recours aux licences, rendu nécessaire par le manque de maîtrise des flux importants d'importations, a été officialisé l'été dernier lorsque le Parlement avait adopté la nouvelle loi sur le commerce extérieur, une loi qui avait alors suscité d'intenses débats. «Ce dispositif va permettre aux autorités publiques de mieux maîtriser les importations», avait expliqué le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à l'occasion de la tenue, en mars, d'une grande conférence nationale sur le commerce extérieur venue appuyer la démarche de «rationaliser» les importations et encourager les exportations hors hydrocarbures.

L'entrée en vigueur effective du dispositif est prévue début janvier avec la délivrance des premières licences, au niveau bilatéral, pour les contingents originaires de l'Union européenne, avant de l'élargir, dans une autre étape, à d'autres produits au niveau multilatéral.

D'autres mesures jugées importantes pour l'assainissement du commerce extérieur ont marqué l'année 2015, parmi lesquelles l'annonce de la réactivation des brigades mixtes entre les trois piliers de contrôle (commerce, douanes et impôts) et la séparation entre les activités de l'importation et celle de l'exportation qui totalisent plus de 42 000 opérateurs.

C'est ainsi que, dans le cadre de la réactivation de ces brigades, le ministère du Commerce et les Directions générales des douanes et des impôts ont signé, en novembre, des accords pour la consolidation de leur relation autour de la protection de l'économie nationale, la répression des fraudes et les échanges d'informations relatives au commerce extérieur.

Une démarche considérée par Bakhti Belaïb, successeur d'Amara Benyounés à la tête



Ph.D.R.

d'un département qu'il connaît bien puisque il était déjà ministre du Commerce entre 1996 et 1998, comme une «initiative visant à concrétiser les actions opérationnelles déjà engagées au titre de l'assainissement du commerce extérieur».

## Des initiatives pour encourager la production nationale

Deux initiatives dont l'objectif commun est d'encourager la production et la consommation nationales : la réintroduction du crédit à la consommation et la campagne «Consommons algérien» sont au nombre des actions ayant marqué l'année sur le plan interne au moment où l'Algérie, confrontée à une baisse brutale et drastique de ses revenus extérieurs, a besoin plus que par le passé, de diversifier son économie.

Gelé depuis 2009 pour ralentir les importations et limiter le niveau d'endettement des ménages, le crédit à la consommation a été ainsi réintroduit par la loi de finances 2015 en vue

d'encourager la consommation du produit national et créer de la croissance.

En l'absence d'une liste des produits éligibles, tel qu'exigé par les banques, cette formule de crédit, destinée exclusivement aux produits fabriqués ou assemblés localement, n'a cependant pas pu voir le jour en 2015. Son lancement effectif est attendu pour 2016.

Baptisée «Consommons algérien», la campagne nationale d'encouragement à la consommation de la production locale a été l'autre initiative du ministère du Commerce lancée en 2015 pour inciter le consommateur à orienter ses choix vers les produits fabriqués localement.

En plus des rencontres, manifestations et foires organisées à cette occasion, des conventions inter-entreprises pour la consommation des produits nationaux ont dominé cette campagne.

Fidèle à son principe d'entreprise citoyenne, Sonatrach, à titre d'exemple, a choisi de s'engager dans cette campagne par l'acquisition de 70 véhicules de type Renault Symbol fabriqués

dans l'usine de Tiaret.

D'autres entreprises du secteur de l'hydraulique notamment ont, de leur côté, signé des conventions avec des entreprises nationales de fabrication de produits électroménagers et électroniques.

Sur un autre plan et afin de contenir la flambée des prix de produits agricoles et offrir plus de transparence sur la traçabilité de ces aliments frais, le ministère du Commerce a décidé d'introduire des bons de transactions commerciales dans leurs commercialisations.

Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et artisans seront, ainsi, dans le cadre d'une disposition qui devrait entrer en vigueur en 2016, tenus d'utiliser ce bon tenant lieu de facture.

2016 se présente, en conséquence, comme l'année de la mise en œuvre effective de tous ces dispositifs législatifs et réglementaires visant à réduire les nombreux dysfonctionnements qui freinent depuis toujours l'expansion du secteur commercial dans le pays.

S. K./APS

## Agriculture

### Partenariat algéro-américain pour la production de lait et de viandes

Un projet d'un pôle agricole de production de lait et de viandes rouges dans la commune de Hassiane (Mostaganem), dans le cadre d'un partenariat algéro-américain, fait l'objet de préparation, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Ce projet, qui prévoit la création d'un bassin de production du lait avec des techniques modernes en plus de la production de viandes rouges, sera concrétisé par une entreprise algérienne privée et des sociétés américaines au niveau du parc industriel de Bordjia dans cette collectivité. Les travaux d'aménagement de ce parc seront lancés

début 2016, a-t-on indiqué. Le wali de Mostaganem, Abdelwahid Temmar, a souligné – lors de son accueil le week-end dernier des responsables de l'entreprise algérienne et des sociétés américaines –, que cet investissement visant à valoriser le secteur agricole dans la wilaya sera le plus grand projet algéro-américain en matière de production laitière et de viandes rouges permettant de générer des emplois aux jeunes de la région et des activités secondaires, a-t-on ajouté.

Une étude de faisabilité de ce projet prévoyant l'apport de 30 000 vaches laitières pour une production de 300 millions de

litres/an de lait, tire à sa fin, a-t-on fait savoir.

Les promoteurs du projet comptent, à moyen terme, produire du lait en poudre en vue de réduire la facture d'importation de ce produit, a-t-on précisé.

Le parc industriel de Bordjia de Hassiane est habilité à devenir, à l'avenir, un pôle régional socio-économique par excellence après son extension à 671 hectares, selon la même source qui a annoncé que cette région abritera trois zones d'activités totalisant une superficie de 100 ha pour la création d'unités industrielles et de petites et moyennes entreprises (PME).

Hatem K.

### Accord Algérie-UE sur la pêche Lancement du programme «DIVECO 2» pour la région Ouest

UN PROGRAMME d'appui à la diversification de l'économie nationale consacré au secteur de la pêche, «DIVECO 2», a été lancé dimanche à Ain Témouchent, retenue comme wilaya-pilote pour la région ouest du pays, a annoncé le directeur national de ce programme. «Après Sétif pour la région Est, nous lançons, aujourd'hui (ndlr dimanche), ce programme à partir du siège de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Ain Témouchent», a déclaré Reghis Mustapha, représentant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche en rappelant que trois wilayas pilotes ont été retenues : Sétif, Ain Témouchent et Skikda. Lors d'une rencontre qui a réuni des experts permanents de l'UE, les responsables du secteur et ceux de la corporation locale, ainsi que des représentants du mouvement associatif versé dans ce domaine, le directeur national de DIVECO 2 a souligné que ce programme, qui succède à DIVECO 1 consacré à l'agriculture, au tourisme et à l'agroalimentaire, «vise à accompagner et appuyer le secteur de la pêche en vue de diversifier l'économie nationale hors hydrocarbures».

Une unité permanente d'appui (UAP/DIVECO 2) constituée d'experts pluridisciplinaires a été mise en place pour concrétiser cet objectif, a-t-il indiqué, affirmant que «le choix d'Ain Témouchent n'est pas fortuit au vu de ses potentialités dans ce domaine, notamment pour ce qui est de l'aquaculture et de sa zone d'activités aquacoles prioritaire de Sbiâat». Abondant dans ce sens, le chef d'équipe «UAP», Jean Weigl, a expliqué qu'il s'agit d'une assistance technique au programme de financement de l'UE qui servira à l'élaboration d'un devis-programme devant déterminer le fonds à débloquer à partir de ce diagnostic. «Nous sommes en phase de préparation du terrain pour le lancement du programme», a-t-il fait savoir, annonçant qu'une seconde visite d'experts européens est prévue entre le 15 janvier et le 15 février prochains.

M. Weigl a souligné que les fiches techniques qui seront élaborées à cette occasion, détermineront les engagements financiers ainsi que les procédures de passation de marché. Lors des débats et en réponse à des préoccupations de professionnels, M. Reghis a rassuré que les Chambres de la pêche et le mouvement associatif du secteur ne sont pas exclus de ce programme, invitant ceux-ci à adhérer au réseau national de la pêche artisanale constitué au niveau du ministère. Il a signalé que l'action de cette unité d'appui a été fixée à 27 mois. M. Reghis a aussi annoncé qu'une opération est en cours au ministère, portant sur l'élaboration d'un plan d'aménagement de la pêche en Algérie et devant déterminer, entre autres, les quotas de pêche.

R. E.

Coopérative apicole des Issers

## Une entreprise face à la concurrence déloyale des produits importés

■ La Coopérative d'élevage apicole et de production de miel des Issers (à l'est de Boumerdès), située dans un coin de verdure à l'entrée nord de la ville, tente de se faire une place sur le marché national, marqué par une concurrence déloyale créée par les produits importés, notamment.

Par Djamil S.

Les gérants de cette petite entreprise, vieille d'une quarantaine d'années, se disent «détériorés» à valoriser le produit national et à faire face à toutes les contraintes sur le terrain.

«Nous avons la ferme volonté de poursuivre le même processus de production, initié par notre coopérative depuis 40 ans, dans un objectif de valorisation de la production du terroir, en dépit de la concurrence féroce à laquelle nous faisons face de la part des miels d'importation, pourtant de piètre qualité», a soutenu le président de la coopérative, Ali Djemaâtenne. Il a, néanmoins, souligné être «parfaitement conscient de la mainmise des miels étrangers sur le marché, au vu de leur prix, qui sont deux fois inférieurs que ceux du produit algérien».

Conscient que sa coopérative ne peut pas «indéfiniment» faire face à cette concurrence, M. Djemaâtenne a lancé un appel aux autorités concernées en vue de le «soutenir» dans son combat pour la préservation et la protection du produit local.

«Nous avons les compétences et l'expérience nécessaires, conformément aux normes mondiales en la matière, pour occuper une place sur l'échiquier national, à la condition que chacun respecte les règles d'une concurrence loyale dans un marché organisé», a-t-il assuré. «La présence, à ce jour, de notre coopérative sur le marché est la meilleure preuve de la qualification de notre main-d'œuvre et de la qualité réputée de nos produits», a-t-il poursuivi, affirmant que l'entreprise a fait l'objet, durant la décennie



noire, d'actes de sabotage, mais elle a pu se relever «en s'appuyant sur ses propres moyens et cadres qui lui ont permis de se repositionner sur le marché en moins d'une année».

### Un savoir-faire vieux de plus de 40 ans

Avec un savoir-faire et une expérience de plus de 40 ans dans le domaine de l'apiculture (élevage, formation, collecte et vente de miel notamment), cette coopérative apicole, unique en son genre à l'échelle nationale, a acquis une réputation des plus solides, qui dépasse les frontières de la wilaya.

Depuis sa création en 1969, cette entreprise n'a pas cessé de développer et d'étendre ses activités dans le domaine apicole, en suscitant notamment l'adhésion de près de 750 apiculteurs et producteurs de miel, issus de la région et des autres wilayas. Son assemblée générale, organe délibérant, formée

de l'ensemble de ses adhérents, désigne les membres du conseil d'administration et son président, pour des mandats renouvelables tous les 3 ans, selon les informations fournies par le président de cette coopérative. «Notre coopérative est particulièrement renommée pour les sessions de formation qu'elle dispense aux apiculteurs et producteurs de miel. Entre 200 à 300 personnes profitent annuellement de cette formation», a-t-il ajouté.

Une trentaine de spécialistes en apiculture relevant de la coopérative sont chargés de la formation, aidés en cela par d'autres spécialistes issus de divers organismes agricoles de la wilaya, a-t-il précisé.

### Une collecte annuelle de près de 2 500 qx de miel

L'autre tâche principale de cette coopérative est la collecte et vente du miel produit dans la région, avec une moyenne de 2 500 qx/an et sa commercialisation, à travers le pays, à des

prix «concurrentiels», comparativement à ceux pratiqués par les producteurs particuliers, a indiqué ce responsable.

Cette quantité de miel collectée est annuellement produite par une moyenne de 300 ruches relevant de la coopérative et de ses adhérents, qui se sont tous engagés à lui réserver exclusivement leur production à des prix fixés à l'amiable entre les deux parties. «Notre savoir-faire et notre sérieux nous ont valu une grande crédibilité auprès de nos clients de toutes les régions du pays, avec qui nous avons tissé d'étroites relations de confiance, grâce à la qualité de nos produits et prestations», s'est félicité M. Djemaâtenne.

La coopérative œuvre, également, à étendre ses activités à la confection et à la commercialisation des différents outils et équipements nécessaires à l'élevage et à la production apicoles, dans le respect des normes mondiales en vigueur, a-t-il encore indiqué.

Dj. S./APS

Tipasa

## Net recul dans les revenus de l'impôt sur l'activité professionnelle

LES REVENUS de l'impôt sur l'activité professionnelle à Tipasa ont enregistré cette année un recul de 35 millions DA comparativement à 2014, selon un constat de la commission financière et économique de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW). Ce recul est à l'origine d'une baisse dans le budget initial de l'exercice 2015 de la wilaya, qui est passé de 1 166 milliards de DA en 2014 à 1 131 milliards de DA en 2015, soit une différence de plus de 35 millions de DA, indique un rapport présenté dernièrement par cette commission.

Le même rapport fait, néanmoins, cas d'un «équilibre» dans ce budget 2015, car enregistrant une «égalité» entre les volets recettes et dépenses, estimés chacun à 1 131 milliards DA.

Le budget affecté à la gestion est de 896,83 DA, un montant bien supérieur à celui consacré à l'équipement (235 millions DA) représentant un taux de 31,75% du budget global, avec une proposition de réalisation de huit nouveaux projets au profit de la wilaya, dont un club équestre pour une enveloppe de 20 millions DA. Le budget consacré à l'investissement a été réduit de 55,163 milliards DA, comparativement à celui de 2014, est-il encore relevé dans ce rapport adopté dernièrement par l'APW. La direction de l'administration locale de la wilaya a, pour sa part, fait le constat d'une situation financière «confortable» au niveau d'une dizaine de communes sur les 28 que compte la wilaya. Une dizaine de communes vivent une situation financière «confortable», au moment où 18 vivent une situation «modeste» et cinq accusent une situation «faible», dont Beni Milek, Aghbal et Sidi Semiane à l'ouest de Tipasa, est-il souligné dans le même rapport.

Ali O.

Annaba

## Deux tentatives de harga déjouées et 25 jeunes arrêtés

DEUX TENTATIVES d'émigration clandestine ont été déjouées sur le littoral de la wilaya d'Annaba et 25 personnes interpellées la nuit de vendredi à samedi, apprend-on du Service d'assistance médicale d'urgence (SAMU) qui s'est déplacé pour examiner l'état de santé des mis en cause.

Le SAMU s'est déplacé pour l'examen du premier groupe vendredi vers 23h00, puis le second samedi vers 5h00, selon la même source qui a précisé que tous les auteurs de ces tentatives d'émigration clandestine par mer sont originaires de la wilaya d'Annaba et sont âgés entre 19 et 38 ans.

Depuis début 2015, pas moins de 344 candidats à l'émigration clandestine ont été arrêtés, dont 152 depuis le début du seul mois de décembre. La majorité des tentatives d'émigration partent des côtes de Sidi Salem dans la commune d'El Bouni et d'Oued Boukrat à Sériadi au nord-est du Cap rouge d'Annaba.

R. R.

Wilaya de Mascara

## Une délégation de l'Union africaine en visite

Une délégation de l'Union Africaine a visité samedi, en compagnie du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, la wilaya de Mascara.

La délégation africaine, forte d'une cinquantaine de personnes, conduite par Pierre Buyoya, Haut représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, a été accueillie à l'auditorium de la wilaya par les autorités locales où elle a suivi une présentation sur l'histoire de la région, ses potentialités économiques, culturelles et touristiques ainsi que sur les programmes de développement dont elle a bénéficié depuis 1999 à ce jour.

Intervenant à cette occasion, M. Lamamra a fait part de sa «fierté» de se retrouver dans la capitale de l'Emir

Abdelkader, symbole de la résistance contre l'occupant français. «Aujourd'hui, l'expression résistance signifie construction, édification nationale, concorde, réconciliation et coexistence», a souligné le chef de la diplomatie algérienne.

De son côté, M. Buyoya a indiqué que cette visite a permis à la délégation qu'il conduit de découvrir l'histoire de l'Algérie et de la région de Mascara qui a vu naître l'Emir Abdelkader, le fondateur de l'Etat algérien moderne.

«Les réalisations dont a bénéficié la région au profit des jeunes constituent le meilleur moyen pour consacrer la paix», a-t-il estimé.

La délégation africaine a ensuite visité, dans la commune de Sidi Kadda, la Smala de l'Emir Abdelkader, où elle a eu un aper-

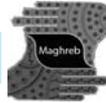
çu sur les grandes étapes de la résistance populaire contre l'occupant français menée par cette figure historique.

Dans la commune de Ghriiss, la délégation africaine a visité l'arbre de Dardara, au pied duquel les tribus de l'Algérie firent allégeance à l'Emir Abdelkader pour mener la résistance populaire.

Sur place, Ramtane Lamamra a procédé à la plantation d'un arbre, au niveau du jardin commémoratif de Dardara.

La délégation de l'UA devait prendre part, hier dimanche, à Oran, aux travaux du 3<sup>e</sup> séminaire international sur la paix et la sécurité en Afrique, auquel participeront plusieurs ministres africains et des représentants d'organisations africaines et onusiennes.

H. G.



## Congrès du Polisario

# La consolidation de la sécurité domine les travaux des commissions

■ La consolidation de la sécurité dans les territoires sahraouis libérés et le renforcement de l'armée ont dominé les travaux des commissions désignées par le 14<sup>e</sup> Congrès du Front Polisario, qui se tient à Dakhla (camps de réfugiés sahraouis), a indiqué le porte-parole du congrès, Omar Mansour Mohamed Ambarek.

Par Mondji T./APS

**M.** Omar Mansour, qui s'exprimait lors d'un point de presse organisé en marge des travaux des commissions qui se poursuivaient au quatrième jour du congrès, a affirmé que les participants, «dont la majorité est composée de jeunes militants qui représentent 52% des congressistes, ont insisté sur le renforcement des capacités de l'armée pour un éventuel retour à l'action armée pour imposer les droits légitimes des Sahraouis à l'autodétermination».

Il a ajouté, dans le même cadre, que les débats au niveau de la commission du programme de l'action nationale ont «particulièrement» porté sur la nécessité «d'assurer la sécurité dans les territoires sahraouis libérés», afin de lutter contre le fléau de la drogue, dont les autorités d'occupation marocaine veulent inonder la région, et combattre le phénomène du terrorisme qui cherche à s'y développer.

Le porte-parole du congrès a souligné, dans le même ordre d'idées, que cette commission s'est penchée sur la nécessité de fournir davantage d'efforts pour développer les territoires libérés afin d'améliorer les conditions de vie de ses habitants».

A propos de la teneur des travaux de la même commission, Omar Mansour a fait savoir que les intervenants ont également

«mis l'accent sur l'urgence de donner tous les moyens nécessaires à l'"Intifadha" dans les territoires occupés pour qu'elle puisse jouer un rôle plus dynamique».

La même commission s'est penchée sur plusieurs sujets, dont entre autres, le «renforcement» des capacités organisationnelles du Front Polisario, la promotion de la femme et de la diaspora, selon le même responsable. Concernant les questions soulevées par la commission du statut général, il a cité, notamment, le mode d'élection du secrétaire général et du secrétariat permanent du Front, la question de la centralité ou non du Département politique du Front, et le renforcement du contrôle sur l'exécutif.

Par ailleurs, les membres de la troisième commission chargée des messages, des recommandations et de la déclaration finale, «ont déjà accompli une grande partie de leurs tâches», a-t-il indiqué, estimant que les travaux de cette commission peuvent prendre fin dans la soirée du samedi.

S'agissant de la commission des élections, le porte-parole du congrès a indiqué qu'elle sera formée dès l'adoption des rapports des trois commissions dont les travaux ont été entamés au quatrième jour du congrès.

Les travaux des trois commissions, à savoir la commission du statut général, la commission du programme d'action nationale et la commission des messages,



Ph : DF

des recommandations et de la déclaration finale, se sont déroulés dans «le sérieux et la responsabilité», a-t-il dit.

Le 14<sup>e</sup> Congrès du Front Polisario, dont les travaux se poursuivent jusqu'au 20 du mois courant, avait débuté mercredi à Dakhla, sous le slogan «Force, détermination et volonté pour imposer l'indépendance nationale et la souveraineté». Il est possible que les travaux du congrès soient prolongés d'une journée en cas d'un éventuel retard dans l'élection de la nouvelle direction politique.

## La reconstruction du camp de Dakhla exige davantage de solidarité

La reconstruction du camp de réfugiés sahraouis de Dakhla, frappé par les dernières inondations, exige davantage de solidarité, a indiqué samedi à Dakhla

un responsable sahraoui.

Dans une déclaration à l'APS en marge des travaux du 14<sup>e</sup> Congrès du Front Polisario qui ont débuté mercredi dernier, le wali de Dakhla, Amrabih Mami Dey, a souligné que «sa région a été classée la plus touchée par les autorités locales sahraouies». Le responsable sahraoui a relevé la bonne coordination entre les autorités sahraouies et les réfugiés pour surmonter cette situation, saluant «le soutien du gouvernement et du peuple algériens et les efforts déployés par les autorités locales de la wilaya de Tindouf».

Il a également rappelé les aides prodiguées par les organisations gouvernementales et non gouvernementales de différents pays à l'instar du Croissant-Rouge algérien (CRA) et présenté ses remerciements à l'Etat algérien qui a aidé le peuple sahraoui à surmonter

cette situation. «12 jours après, la vie commence à reprendre son cours normal notamment avec la reprise des cours, toutefois la reconstruction de cette wilaya qui compte 7 dairas et 28 communes exige davantage de solidarité pour la restauration des habitations endommagées», a-t-il ajouté.

M. T./APS

## Gouvernement d'unité nationale en Libye Ottawa se félicite de l'accord

LE CHEF de la diplomatie canadienne, Stéphane Dion, a qualifié de «prometteuse» samedi la conclusion d'un accord pour un gouvernement d'unité nationale en Libye, tout en soulignant que celui-ci serait confronté à des «difficultés d'envergure».

«Nous saluons la détermination et le leadership des signataires libyens, ainsi que le rôle essentiel des Nations unies en tant que médiateur dans ce dossier», a déclaré M. Dion dans un communiqué. Soulignant que le Canada «considère cet accord comme une étape prometteuse en vue de restaurer l'unité et la démocratie en Libye», le ministre a noté que «le nouveau gouvernement d'unité nationale sera confronté à un grand nombre de difficultés d'envergure».

«Sa réussite repose non seulement sur l'appui de la communauté internationale, mais également sur l'engagement de tous les intervenants libyens», a-t-il ajouté.

R. M.

## Dans les prisons marocaines

# Les détenus politiques sahraouis subissent les «pires» formes de torture

**L**es détenus politiques sahraouis subissent les «pires» formes de torture et de traitements inhumains et dégradants dans les prisons marocaines, a indiqué, samedi à Dakhla, Ali Salem Al Tamek, un ancien détenu sahraoui.

Les détenus politiques sahraouis «subissent les pires formes de torture» et de traitements inhumains et dégradants dans les prisons marocaines, d'où «la nécessité» d'élargir le mandat de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) au contrôle des droits de l'Homme, a déclaré M. Al Tamek à l'APS, en marge des travaux du 14<sup>e</sup> Congrès du Front Polisario.

«La situation dans les prisons marocaines est très inquiétante», a dit ce militant sahraoui, qui a été détenu plus de six fois dans les geôles marocaines où il avait observé 29 grèves de la faim, comparant cette situation à celle que vit le peuple sahraoui dans les territoires sahraouis occupés où les autorités d'occupation marocaines commettent de «façon systématique» de «graves» violations des droits de l'Homme comme en témoignent les organisations humanitaires internationales et même marocaines.

M. Al Tamek, également premier vice-président du collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'Homme, a indiqué à propos du dernier rapport du Parlement européen

sur l'élargissement du mandat de la Minurso dans les territoires sahraouis occupés au contrôle des droits de l'Homme, que cette recommandation répondait à la légalité internationale et aux appels pressants émanant des organisations démocratiques et humanitaires dans le monde pour mettre un terme aux violations «systématiques et graves» des droits de l'Homme dans les territoires occupés.

La recommandation du Parlement européen «se veut une reconnaissance de la nature du combat national sahraoui» et «une réponse à toute tentative de dissimulation de la réalité dans les territoires occupés», a-t-il soutenu.

M. T.



Turquie

# 102 militants kurdes tués dans une opération anti-PKK

■ Plus de 100 militants présumés du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont été tués au cours des cinq derniers jours, lors d'une opération militaire d'ampleur inédite qui se poursuit dans le sud-est à dominante kurde de la Turquie.

Par Ali O.

L'opération, menée conjointement par l'armée et les forces spéciales de la police, a fait 102 morts dans les rangs du PKK, selon un nouveau bilan annoncé hier par une source de sécurité locale. Par ailleurs, au moins deux soldats et cinq civils ont perdu la vie dans les affrontements, a-t-on précisé de même source. Au total, 10 000 hommes appuyés par des chars ont été mobilisés pour cette offensive qui vise à déloger les militants kurdes des centres urbains et se concentre sur deux villes proches des frontières syrienne et irakienne, Cizre et Silopi. Ces deux localités de la province de



Sirnak sont toutes deux sous couvre-feu depuis des jours. Un précédent bilan fourni par l'armée samedi était de 70 militants tués. Le chef des forces armées,

le général Hulusi Akar, a rendu une visite à ses troupes samedi dans la région et a été informé de l'avancée de l'opération. «Les opérations dans la région (...) se poursuivront avec détermination jusqu'à ce que l'ordre public ait été rétabli», a déclaré l'armée dans un communiqué publié à l'occasion de ce déplacement.

Par ailleurs, l'armée turque a indiqué samedi que des avions de combat avaient décollé vendredi de leur base de Diyarbakir, la «capitale» du sud-est anatolien, pour bombarder des camps du PKK dans le nord de l'Irak.

Le quartier de Sur, situé dans la vieille ville historique de Diyarbakir, est aussi devenu un champ de bataille tout comme Nusaybin, une localité voisine.

Après plus de deux ans de cessez-le-feu, des combats

meurtriers ont repris l'été dernier entre Ankara et le PKK, faisant voler en éclats les pourparlers de paix engagés en 2012 pour mettre un terme à un conflit qui perdure depuis 1984.

Les militants du PKK mais aussi les jeunes milices du YDG-H (le Mouvement des patriotes révolutionnaires, proche du PKK) ont profité de deux ans d'accalmie pour s'implanter dans les villes «libérées», creusant des tranchées et érigeant des barricades pour empêcher l'entrée des forces de sécurité. Une nouvelle stratégie qui a paralysé ces villes. En se déplaçant des traditionnelles zones rurales aux villes, les combats ont provoqué l'exode de quelque 200 000 personnes avec des conséquences désastreuses sur cette région du sud-est, qui présente désormais des images de maisons, écoles et hôpitaux dévastés, rappelant la situation de la Syrie voisine. Le ministère de l'Enseignement a rappelé ses instituteurs de la zone et l'année scolaire a été abruptement interrompue tout comme les services sanitaires, faute de médecins.

Fort de la victoire de son parti de la justice et du développement (AKP) aux élections législatives du 1er novembre, le président islamo-conservateur Recep Tayyip Erdogan ne cesse de répéter sa volonté d'«éradiquer» le PKK, accusant le parti pro-

kurde HDP (parti de la démocratie des peuples) d'être de mèche avec le mouvement armé.

Le Premier ministre, Ahmet Davutoglu, a quant à lui dénoncé hier à Ankara devant un parterre de jeunes militants de l'AKP une «tentative de déclencher une guerre civile» et prévenu que les opérations allaient continuer.

«Nous sommes face à une organisation barbare qui essaie d'instrumentaliser les jeunes afin de porter atteinte à la vie des gens en installant ces barricades», a-t-il dit.

Le Chef du gouvernement a aussi promis une aide financière aux habitants déplacés de la zone ainsi qu'aux commerces et entreprises durement frappés par le conflit actuel.

Les opérations sans précédent sont critiquées par de nombreux opposants politiques et la société civile.

«Ces opérations et le recours systématique au couvre-feu représentent des punitions collectives inacceptables», s'est insurgée l'Association turque des droits de l'homme (IHD).

A Van (est), un millier de manifestants se sont rassemblés dans le centre-ville pour dénoncer les opérations avant d'être violemment dispersés par la police qui a fait usage de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogène, a rapporté l'agence de presse Dogan. A. O.



## Points chauds

### Amabilité

Par Fouzia Mahmoudi

Si les élections primaires au sein du Parti républicain américain ont dès le début tourné à la foire d'empoigne et offrent à chaque fois un spectacle plus désolant, parmi les démocrates l'on a choisi de suivre la voie inverse. Loin des insultes, critiques et attaques personnelles, chez les démocrates l'on privilégie la discussion, le débat et la politesse. Ainsi, les deux seuls candidats à la primaire démocrate, Hillary Clinton et Bernie Sanders, ont choisi d'apparaître comme des leaders responsables dénonçant les déclarations incendiaires et superficielles sur les questions de sécurité nationale et de diplomatie des républicains. Hillary Clinton, le sénateur du Vermont Bernie Sanders et l'ex-gouverneur du Maryland Martin O'Malley se sont retrouvés à Manchester, dans le New Hampshire, pour le troisième débat de l'année, à 43 jours du début des primaires. Comme lors des deux joutes précédentes, l'ex-secrétaire d'État n'a jamais paru en danger, jamais vraiment décontenancé par des attaques auxquelles des années de politique l'ont préparée. Avec 56% des intentions de vote en moyenne, la candidate a consolidé son avance depuis le mois charnière d'octobre, dont elle est ressortie renforcée après d'excellentes prestations aux débats, une audition antagoniste mais réussie au Congrès et le renoncement du vice-président Joe Biden à se présenter aux primaires. Bernie Sanders plafonne à environ 31%. Lors du débat, les sujets liés au terrorisme ont également été évoqués. Trump «est en train de devenir le meilleur recruteur de l'EI», a déclaré Hillary Clinton, en affirmant que les djihadistes utilisaient les discours anti-musulmans du milliardaire dans leurs vidéos de recrutement, une assertion nouvelle. «Je suis inquiète que la rhétorique des républicains, surtout de Donald Trump, envoie le message aux musulmans aux États-Unis et dans le monde entier qu'il y a un choc des civilisations, et qu'il y a une sorte de complot occidental ou de guerre contre l'islam», a dit l'ex-secrétaire d'État. Les candidats ont associé les outrances du milliardaire à celles des autres candidats républicains. «Même dans nos mauvais jours, nous avons plus à offrir que nos adversaires extrémistes de droite», a fait valoir Bernie Sanders. Pourtant, les dissensions existent et les attaques mêmes modérées ont tout de même fait partie du débat. Sur la Syrie, Hillary Clinton défend une zone d'interdiction aérienne et le départ rapide de Bachar el-Assad. «Bien sûr qu'Assad est un terrible dictateur», a dit Bernie Sanders. «Mais ce n'est pas Assad qui attaque les États-Unis, c'est l'État islamique». Il n'a pas non plus manqué de rappeler aux téléspectateurs qu'Hillary Clinton avait voté en 2002 pour autoriser George W. Bush à envahir l'Irak. «Je ne suis pas aussi fan qu'elle des politiques de changement de régime». Reste maintenant lequel de ces deux candidats sera choisi par les électeurs démocrates pour les représenter en 2016, même si l'avance de Clinton semble pour le moment trop importante pour être rattrapée. Toutefois, elle a connu de nombreux scandales ces derniers mois et rien n'exclut qu'une nouvelle casserole n'apparaisse pour lui saboter sa campagne, ouvrant alors un boulevard à Bernie Sanders. F. M.

France

## Le leadership de Sarkozy à droite remis en cause

Critiques en interne de plus en plus virulentes, sondages en berne, offensive des socialistes pour séduire les centristes du parti : après des régionales en demi-teinte pour Les Républicains, Nicolas Sarkozy voit son leadership remis en cause à moins d'un an de la primaire pour 2017. L'image, qui a tourné en boucle sur les chaînes d'information jeudi, a dû irriter l'ex-chef de l'État : François Hollande et Xavier Bertrand se donnant du «Monsieur le président», lors de l'inauguration d'un monument commémorant la fraternisation entre soldats français et allemands de la Première guerre mondiale à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais). Le même jour, Jean-Christophe Cambadélis, le patron du PS qui présentait son projet d'«alliance populaire» et lançait un appel en faveur d'un «bloc républicain» allant des centristes de droite aux socialistes, dont son parti serait le pivot. Il faut «sortir du climat de guerre civile entre politiques», lui a fait écho M. Bertrand. Lundi soir, en annonçant qu'il se retirait de la course à la primaire (où les sondages le plaçaient entre 1 et 2% d'inten-

tions de vote), il avait dénoncé le «spectacle» donné par sa famille politique après les régionales. «Mais mon Dieu ! Qu'ils se réveillent ou alors on va vers une catastrophe politique !», avait-il averti. Quant à l'autre président régional LR à devoir sa victoire à l'apport des voix de gauche, Christian Estrosi (Provence-Alpes-Côte-d'Azur), à la réputation très droitière et honni par la gauche, il semble avoir changé son fusil d'épaule. «Nicolas Sarkozy est un ami, je le respecte. Mais contrairement à lui, je ne pense pas que nous, élus Républicains, devons tenir un discours toujours plus à droite. Plus on va à droite, plus on fait monter le FN», a déclaré ce fidèle de l'ancien chef de l'État. «Bertrand et Estrosi, il va falloir qu'ils dessouillent», a lâché le président des Républicains devant des proches.

Alors même que la droite alliée au centre a remporté sept régions sur treize, contre cinq à la gauche, l'ex-chef de l'État, pris en étau entre le FN et la gauche qui l'accuse de labourer en terres frontistes avec ses déclarations sur l'immigration ou l'identité nationale, ne bénéficie

pas de la victoire de son camp.

M. Sarkozy s'est résolu cette semaine à remplacer sa numéro deux Nathalie Kosciusko-Morizet en désaccord sur de nombreux points par Laurent Wauquiez, vainqueur en Rhône-Alpes-Auvergne et nettement plus à droite. «A titre personnel, je ne l'aurais pas exclue parce que je pense que l'exclusion ça ne sert à rien, au contraire, ça rétrécit une famille politique», a-t-il déclaré vendredi sur France Inter, Valérie Pécresse, nouvelle présidente de l'Île-de-France, proche de François Fillon.

Depuis son retour en politique, qu'il imaginait «stratosphérique», et malgré les victoires engrangées aux départementales avant celles des régionales (et après celles des municipales sous la présidence de Jean-François Copé), son image pâlit.

Les sondages sont de plus en plus sévères à son égard : de moins en moins de Français veulent de sa candidature à la présidentielle, et pour la première fois selon un sondage Ifop, Hollande serait devant lui au premier tour. Pire : deux Français sur trois (67%) pensent que son parti risque d'«implorer» (Odoxa).



Prochain concert de Cheikh Mahmoud Zain

# Les chants populaires du Nil s'invitent à Alger

■ Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi propose à son public, dans la soirée du 26 décembre courant, un spectacle de chant populaire du Nil. Ce genre artistique, peu connu dans notre pays, sera interprété par Cheikh Mahmoud Zain. Cet artiste de renom enchantera les Algérois avec les plus belles chansons de ce terroir populaire.

Par Abla Selles

Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi est, depuis quelques années, un espace où tous les genres artistiques sont reçus avec beaucoup de convivialité. Un programme culturel qui varie entre théâtre, musique et expositions d'art plastique attire un public nombreux de toutes catégories d'âge.

En ce mois de décembre, les Algérois sont invités à découvrir les chants populaires du Nil (Egypte). Plus précisément, c'est Cheikh Mahmoud Zain qui

anime la soirée du 26 du mois courant où une variété de textes et de chansons populaires propres à cette région de l'Egypte seront présentés au public.

Ce genre artistique est une harmonie de chants soufis et religieux de la région du Nil. Après s'être éclipsés durant plusieurs années, voilà Cheikh Mahmoud Zain et sa troupe qui redonnent vie à ce patrimoine égyptien. Il s'agit d'une tradition épique de la geste hilalienne Mawal de Hassan et Naïma et poèmes de grands mystiques tels Ibn Farid, Ibn Arabi, Al-



Halaj, Ibrahim El-Dessouki, ou encore Al-Hassan Al-Basri. C'est dans ce folklore égyptien et le répertoire sacré de la Haute-Egypte que Cheikh Zain Mahmoud puise son art. D'ailleurs, cet artiste ambitieux

qui vit entre l'Egypte et la France fait de grands efforts afin de faire connaître cette musique en Europe. Sa musique est aussi connue par cette harmonie entre traditionnel et contemporain. Il est à noter que Cheikh

Mahmoud Zain est d'une famille soufie de père en fils, il s'est formé au chant sacré à l'école d'Al Azhar à Al Minia (Haute-Egypte).

Il y a appris toutes les formes de récitations sacrées rapidement et devint célèbre pour le miracle de sa voix. Jusqu'à ces 24 ans, il chante dans les Zikr soufis de sa région natale El Saïid, puis part vivre au Caire où il travaille avec la troupe de théâtre Al Warsha. A cette époque, il reprend le répertoire de l'épopée hilalienne, et du chant populaire égyptien. Il mène alors des recherches auprès du grand maître Sayyed Ed-Dowwi. Il redonne ainsi vie à un répertoire qui tombait dans l'oubli. Au Caire, il chante pour le cinéma égyptien et commence une carrière internationale.

Quant à la troupe «Chants Populaires du Nil», elle est composée de six artistes. Il s'agit de Shimaa Elnwby, Rabie Zain et Cheikh Mahmoud Zain au chant ainsi que Taha Moftah à l'instrument à vent, Mohsen Fouad à l'instrument à corde et Adham Abdel-Hafeez à la percussion. Cette troupe a réussi, dans un laps de temps, à se faire un nom brillant sur la scène artistique égyptienne ainsi qu'une bonne réputation internationale.

A.S.

6<sup>e</sup> FICA/ Documentaire de Hassen Ferhani

## «Fi rassi rond-point» décroche le Grand prix du festival

Le documentaire «Fi rassi rond-point» (Dans ma tête un rond-point) du réalisateur algérien Hassen Ferhani a décroché le Grand prix du 6<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger dédié au film engagé, clôturé samedi soir à Alger.

Le film «Rams» du réalisateur islandais Grimur Hakonarson a, quant à lui, décroché la même distinction dans la catégorie fiction.

Le documentaire «Fi rassi rond-point», sorti en 2014, est une virée dans le plus grand abattoir d'Alger où travaillent et vivent à huis clos des ouvriers qui parlent de l'espoir, de l'amour et des soucis de la vie quotidienne.

Le film de fiction «Rams» (Béliers) relate l'histoire de deux frères vivant séparés dans une vallée isolée d'Islande et qui vont devoir se parler après plus de quarante ans pour sauver ce qu'ils ont de plus précieux, leurs béliers.

Les prix, non dotés d'enveloppe financière, ont été décernés lors de la cérémonie de clôture organisée à la salle El Mougar et au cours de laquelle les trophées ont été remis aux lauréats.

Le Prix spécial jury dans la catégorie documentaire est revenu à «Roshmia» du réalisateur syrien Salim Abu Jabal alors que la fiction «Les chansons que mes frères ont apprises» du Colombien Chloe Zhao s'est vue décerner le même prix.

Le Prix du public est partagé par les documentaires «Le bouton de Nacre» du Chilien Patricio Guzman et «L'homme qui répare les femmes» du Belge Thiery Michel. Dans la catégorie fiction «L'œil du cyclone» s'est vu attribuer la même distinction.

Le jury a, d'autre part, accordé des mentions spéciales aux documentaires «Ady Gasy» du Malgache Lova et «Les 18 fugitives» de Amer Shomali et Paul Cowan ainsi

qu'à la fiction «Dossier Petrov» du bulgare Georgi Balabanov.

Apparavant, le documentaire «Fête de l'espoir» a été projeté en hommage au cinéaste bulgare et ami de l'Algérie, Christo Ganev, dans lequel ce dernier a exprimé sa solidarité et son attachement à l'Algérie.

La commissaire du 6<sup>e</sup> FICA, Zehira Yahi, s'es félicitée du bon déroulement de cette édition, illustrée, a-t-elle dit, par une affluence remarquable du public.

Le président du jury dans la catégorie fiction, Belkacem Hadjadj, a soutenu que le 6<sup>e</sup> FICA a vu la participation de films engagés de bon niveau, traitant de l'exclusion, des conflits et de l'injustice à travers le monde.

Le 6<sup>e</sup> FICA (12-19 décembre) a mis en compétition 16 films entre documentaires et longs métrages de fiction projetés à la salle El Mougar.

Racim C.

10<sup>e</sup> Festival international de danse contemporaine d'Alger

## Le spectacle syrien «Une histoire rythmique» présenté en première mondiale

Le spectacle de danse «Une histoire rythmique», une opérette de la compagnie syrienne «Ugarit Band Dance Theater» dédiée à la paix et au vivre ensemble dans le monde arabe, a été présenté samedi soir à Alger en première mondiale.

Nommée ambassadeur de la paix, cette troupe s'est produite sur les planches du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna) à la faveur du 10<sup>e</sup> Festival international de danse contemporaine d'Alger inauguré jeudi.

A travers plusieurs tableaux, plus proches des danses populaires et du classique que de la danse contemporaine, la compagnie a passé en revue les rythmes et les musiques de plusieurs pays arabes introduits à chaque fois par une déclamation poétique sur les différentes civilisations et l'histoire de chaque pays cité.

Après un survol des rythmes et danses égyptiennes, libanaises et maghrébines, la

troupe a consacré une dernière chorégraphie pour un message de paix et d'amour pour les peuples irakien et syrien.

Dans un registre plus proche de la danse classique, le public moyennement nombreux du Tna a eu l'occasion de découvrir le travail des danseurs de la «Compagnie égyptienne de danse moderne et contemporaine» qui ont présenté un spectacle intitulé «Jeux».

Avec dix danseurs sur scène, le spectacle tente de mettre en scène le bonheur d'une relation amoureuse épanouie et la grande détresse que peut provoquer la destruction de cette dernière par son entourage avec des tableaux alternant le classique à quelques passages de danse contemporaine.

Lors de cette soirée, la compagnie algérienne «Face to face» de Batna a, elle aussi, séduit le public par une grande maîtrise de sa chorégraphie et une synchronisation

admirable, rarement égalée chez les compagnies algériennes, entre les 6 danseurs de la troupe.

Représentant une lutte et un déchirement entre deux univers ou deux valeurs opposés avec ce que cela implique de tentations et de dilemmes, le message porté par cette chorégraphie était très clair.

Le jeune chorégraphe et danseur Bellili Anouar du Ballet national algérien a lui aussi brillé par un une chorégraphie contemporaine conçue pour habiller une déclamation poétique sur un fond musical de Hang, un instrument mélodique encore méconnu inventé en 2000.

Inauguré jeudi à Alger, le 10<sup>e</sup> Festival international de danse contemporaine d'Alger se poursuivra jusqu'au 22 décembre avec encore au programme 11 compagnies de danse en provenance de 7 pays dont la Chine, le Mali et la France.

(APS)

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Cosmos à Riadh El Feth

Jusqu'au 21 décembre : Projection du long-métrage de fiction *Le labyrinthe : terre brûlée*.

Du 22 au 24 décembre :

Projection du film d'horreur *Pay the ghost*.

Du 25 au 27 décembre :

Projection du long-métrage *Paper lawns*.

Institut Culturel Italien d'Alger

Jusqu'au 31 décembre : Exposition de peintures «Un Chant de couleurs» de l'artiste Ahmed Mebarki.

EZZOUAR'ART

Jusqu'au 25 décembre : Exposition-vente de peinture «Algérie toujours» de l'artiste Mira Naporowska.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre : Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. Les bénéficiaires seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

# Coup-franc direct

## Le prix du bricolage

Par Mahfoud M.

**B**ien qu'il sait que c'est à cause de son «œuvre» que le club du RC Arba se trouve dans cette situation difficile et frôle déjà la relégation avant même la fin de la phase aller, le président Djamel Ammani, semble surpris de ce qui se passe. Il ne comprend pas pourquoi six de ses joueurs titulaires ont décidé de boycotter le dernier match de la Coupe, alors qu'il sait pertinemment qu'ils ne sont pas payés pendant des mois. Mais cela n'est rien par rapport à ce qu'il a déjà fait en limogeant trois entraîneurs et en ramenant un autre technicien comme si ce dernier avait une potion magique pour faire sortir son équipe de cette situation difficile. Il continue ses sorties bizarres en avouant que son équipe devrait décrocher 33 points à la phase retour et réussira donc à se maintenir en Ligue 1 alors qu'à la phase aller, cette même équipe n'a récolté que 8 points durant toute cette phase. Le premier responsable de la formation de Larba devrait savoir que ce n'est pas de cette manière qu'on gère une équipe et qu'il se doit d'être plus professionnel. Son club n'ira pas loin avec cette mentalité rétrograde qui est malheureusement celle de bon nombre de présidents dans la Ligue 1. **M. M.**

### Après avoir contribué à la victoire face à Everton Mahrez est «très heureux»



**AUTEUR** d'un doublé samedi 19 décembre face à Everton, Riyad Mahrez défraye la chronique en Premier League. Depuis le début de saison Riyad Mahrez est impliqué dans 20 buts en Premier League et impressionne tout un champion-

nat qui le découvre réellement. L'international algérien, auteur de 7 buts et 13 passes décisives, a inscrit un doublé face à Everton (victoire 3-2, ndlr). «Nous avons gagné 3-2, ils n'ont pas eu beaucoup d'occasions, mais ils avaient la possession. Je pense que nous méritons la victoire, nous avons bien défendu. C'est toujours bon de gagner, surtout qu'on nous a dit que nous n'avions pas gagné ici depuis 30 ans. C'est très bien pour le club et pour les fans. Je suis très heureux», a-t-il ainsi déclaré en zone mixte. L'an passé, Eden Hazard avait été élu meilleur joueur de Premier League en étant directement impliqué (passes décisives + buts) sur 23 réalisations de son équipe de Chelsea.

### Tour cyclisme de Ain Defla Youcef Reguigui remporte la troisième étape

**LE PREMIER** tour cyclisme de Ain Defla dont le coup d'envoi a été donné jeudi, a pris fin samedi, à la faveur de la 3ème étape remportée par Youcef Reguigui de l'équipe de Majd Blida. Lors de cette étape disputée sous forme de circuit fermé (1,9 km) d'une longueur de 76 km, la seconde place est revenue à Belmokhtar Abdelkader (GSP). Benchehida Djilali de la sûreté nationale complète le podium. Chez les juniors, la même étape dont la longueur est de 57 km a vu la victoire finale de Bengayou Abderezak (Majd Blida), suivi de Mansouri Oussama (Dely Ibrahim) et de Kerrar Zinedine (WO Boufarik). Relevant la bonne organisation qui a caractérisé la course et qui a permis aux coureurs de se concentrer sur leur sujet, le vainqueur de l'étape dans la catégorie seniors, Youcef Reguigui, a noté que l'équipe du GSP, grâce à ses 15 éléments, s'est «incontestablement» montrée la plus entreprenante tout au long de la course. Affirmant qu'une course disputée sous forme de circuit fermé est «souvent beaucoup plus difficile qu'une course ordinaire», il a estimé qu'avec 2 ou 3 étapes de plus, le niveau du tour de Ain Defla aurait été «bien meilleur». Faisant part de sa «satisfaction» au regard du niveau et de l'organisation qui a caractérisé cette première édition, le président de la fédération algérienne de cyclisme, Rachid Fezouine a, pour sa part, émis le souhait de voir cette manifestation donner une impulsion nouvelle à la pratique de la discipline au niveau local.

EN U 23

### Hassani intéresse Schürmman

**LE DÉFENSEUR** central algérien des Girondins de Bordeaux (Ligue 1 française de football) Ilias Hassani a été contacté par la fédération algérienne de football (FAF) en vue d'intégrer les rangs de la sélection nationale des moins de 23 ans (U-23) en vue des Jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, rapporte samedi le site spécialisé Foot Mercato. Hassani (20 ans) compte une seule apparition cette saison avec l'équipe première, lors du déplacement à Bastia (défaite 1-0) dans le cadre de la 16<sup>e</sup> journée du championnat au début du mois de décembre. La FAF devrait prochainement envoyer une convocation pour Hassani afin d'être présent au prochain rassemblement des Olympiques, prévu en janvier, précise la même source. Outre Hassani, arrivé cet été à Bordeaux en provenance de Toulouse, d'autres joueurs «expatriés» pourraient endosser le maillot national à l'occasion du rendez-vous de Rio à l'image du milieu du terrain du Sporting Gijon (Liga espagnole) Rachid Ait Athmane.

# Coupe d'Algérie (32<sup>es</sup> de finale) La JSK, le MCO éliminés, le MOB passe

■ La berizina s'est poursuivie pour les clubs de la Ligue 1 dans la Coupe d'Algérie de football, avec l'élimination d'autres formations. Ainsi, et après l'USMA et le CSC, ce fût le tour avant-hier soir de deux autres équipes de sortir précocement de cette compétition populaire.



Par Mahfoud M.

**C'**est le cas de la JSK qui s'est fait sortir par une autre formation de l'élite, le RC Relizane qui l'a battue sur le score de (1/0). Une réalisation de l'Ivoirien Manucho a été suffisante pour les gars de Relizane pour décrocher le billet qualificatif pour les 1/16<sup>e</sup> de finale. Plusieurs fois détenteurs de ce trophée, la JSK est sortie donc au premier tour ce qui a soulevé le courroux de son président, Moh Chérif Hannachi, qui a affirmé qu'il ne pensait pas du tout que son équipe allait sortir à ce tour, surtout que les Canaris sont loin aussi dans la course au titre du championnat national, ce qui les mets carrément en vacances.

Le tenant du trophée, le MO Bejaia grâce à un doublé de Yaya a arraché une qualification à l'ultime minute de la partie contre le MC Oran (2-1) alors que les deux équipes semblaient se diriger vers les prolongations. Les Crabes ont montré qu'ils étaient la bête noire de cette équipe hamraoui et qu'ils battent chez eux dans leur antre du stade Ahmed Zabana d'Oran dans la deuxième année consécutive. Les poulains d'Amrani, dont le match était particulier lui

qui avait déjà coaché le MCO, ont prouvé qu'il fallait compter avec eux pour l'édition de cette saison aussi après avoir déjà remporté le trophée l'année dernière.

L'USM El Harrach a souffert le martyr avant de valider son billet pour le prochain tour en battant l'IRB Maghnia aux TAB après une égalité parfaite 1-1 après 120 minutes de jeu. L'USM Blida a peiné de son côté pour se débarrasser de l'OM Arzew (3-2) dans un match à rebondissements. Le RC Arbaâ, finaliste malheureux de la précédente édition et lanterne rouge de Ligue 1, a dû attendre les dernières minutes de la partie pour renverser une situation bien compromise face ORBG Bousbaâ (2-1). En revanche, l'ES Sétif, le NA Hussein-déy, l'ASM Oran et la JS Saoura sont passés sans problème au prochain tour.

M. M.

#### RÉSULTATS COMPLETS :

USM Alger-Paradou AC	1-3	CR Belouizdad-ASO Chlef	1-2
MC Alger-USM Oran	2-0	MC El-Eulma-CS Constanine	1-0
R. Ain Defla-JSM Tiaret	2-1	(après prolongations)	
IRB El Kerma-ES Guelma	0-0 (El Kerma qualifié aux Tab	DRB Tadjenanet-MB Hassi	
	8-7)	Messaoud	4-0
SCM Oran-NS Bouda	8-0	E. Collo-IRB Ouled Yaich	1-0
JSM Béjaïa-EC Oued Smar	0-2	NB Chelghoum Laid-AS Barika	1-0
MC Debdaba-CRB Ouled Djellal		ES Azzefoun-US Biskra	2-2
		(USB aux tab: 6-5)	
		AS Ain M'lila-USM Chéraga	0-0
		(ASAM aux tab 6-5)	
		CR Béni Thour-NRB EL Ogla	3-2
		(après prolongations)	
		JS Azzaba-USM Bel-Abbès	1-1
		(USMBA aux tab:4-3)	
		USB Tissemsilt-IB Lakhdar	1-0
		CRB Ain Fekroun-NB Tougourt	2-0
		ASM Oran-NR Dely Brahim	5-1
		US Tébéssa-NR Bouakal	1-0
		USM Blida-OM Arzew	3-2
		(après prolongations)	
		SC Ain Defla-ASB Maghnia	0-1
		ARB Ghriss-NT Souf	3-1
		RC Relizane-JS Kabylie	1-0
		RC Arbaâ-ORBG Bousbaâ	2-1
		CR Kais-JSD Jijel	2-2 (JSD aux tab : 3-2)
		ESB Dahmouni-RC Kouba	2-1
		USM Harrach-IRB Maghnia	1-1
		(USM aux tab : 4-2)	
		NA Hussein Dey-NRB	5-0
		Boucheougouf	5-0
		MC Oran-MO Béjaïa	1-2
		JS Saoura-IR Boumedfaâ	3-0
		ES Sétif- WR M'sila	3-1

## ESS-CRB et NAHD-JSS à l'affiche

**D**eux chocs entre clubs de ligue 1 de football, seront au programme des 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie de football prévus les 7, 8 et 9 janvier 2016. Il s'agit de ES Sétif recordman de victoires (8 trophées) en compagnie de l'USM Alger (éliminée par le PAC) et du CR Belouizdad (6) d'une part, et du NAH Dey-JS Saoura d'autre part. Deux cendrillons de l'épreuve feront partie de ce tour à savoir, Oued Smar et R. Ain-Defla (Régionale).

#### PROGRAMME DES RENCONTRES:

- 1- MC Alger - US Biskra
- 2- NAH-Dey - JS Saoura

- 3- SC Ain Defla - CRB Ouled Djellal
- 4- MC El-Eulma - CRB Ain Fekroun
- 5- RC Arbaa - USB Tissemsilt
- 6- SCM Oran - USM Bel-Abbès
- 7- HB Chelghoum Laid - E.Collo
- 8- USM El Harrach - IRB El Kerma
- 9- MO Bejaïa - JS Djijel
- 10- CR Béni-Thour - Paradou AC
- 11- US Tebessa - USM Blida
- 12- EC Oued Smar - DRB Tadjenanet
- 13- AS Ain M'ila - ASB Maghnia
- 14- ASM Oran - ARB Ghriss
- 15- ES Sétif - CR Belouizdad
- 16- ESB Dahmouni - RC Relizane

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Yennayer 2966

## Un programme varié pour célébrer le nouvel an amazigh

UN PROGRAMME varié dédié à la célébration du nouvel an amazigh, Yennayer 2966, prévu du 9 au 12 janvier, débute au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger avant de se poursuivre dans plusieurs villes d'Algérie, a indiqué le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA).

Les festivités qui marquent symboliquement l'année amazighe, célébrée le 12 janvier, seront coordonnées par le HCA en collaboration, cette année, avec les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale.

Au volet didactique, plusieurs ateliers sont prévus. Il concernent notamment la traduction en tamazight des messages d'accueil à l'attention des usagers des transports publics, la calligraphie et écritures amazighes ainsi que la méthodologie dans l'élaboration d'une anthologie de la littérature algérienne en langue amazighe. Outre les spectacles folkloriques et les prestations musicales, les organisateurs prévoient une représentation théâtrale, produite par le théâtre régional de Batna, et

un récital poétique suivi de lectures croisées dans toutes les variantes amazighes. Le programme comporte également l'organisation de tables rondes animées par des universitaires et chercheurs, à l'instar de Arezki Ferrad, Mohamed Djellaloui et Abdelkader Bendamache, sur les procédés pour «promouvoir le patrimoine immatériel» et l'«Evolution et (les) acquis de l'amazighité en Algérie».

Dans plusieurs régions d'Algérie, les centres culturels devront accueillir les cinq caravanes culturelles qui prendront le départ d'Alger pour sillonner 14 autres villes. Un programme pédagogique, encadré par les organisateurs, est aussi prévu en direction des établissements scolaires. Yennayer marque le début de l'année agricole chez les Amazighs d'Afrique du Nord. Cette fête célèbre les traditions qui symbolisent la fertilité, la solidarité et la joie du vivre ensemble à travers des rites propres à chaque région de cet immense territoire.

Hani Y.

## Un homme retrouvé mort à l'intérieur de son véhicule

UN HOMME a été retrouvé mort à l'intérieur de son véhicule, avant-hier, au village Icherdiouène dans la commune de Makouda (20 km au nord de la wilaya de Tizi Ouzou), a-t-on appris auprès de la Protection civile. La victime I. Belaid (30 ans) a été découvert vers 10

heures du matin à l'intérieur de sa voiture de marque Peugeot Partner. Une enquête a été ouverte pour élucider les circonstances exactes du décès de la victime qui ne portait aucune trace de violence.

Hamid M.

## Le barrage Taksebt à son plus bas niveau

LE NIVEAU de remplissage du barrage Taksebt (Tizi Ouzou) vient d'atteindre son plus bas niveau depuis sa mise à l'eau, selon des chiffres communiqués hier par les services de la direction des ressources en eau (DRE) de la wilaya. Taksebt, d'une capacité totale de 180 millions de m<sup>3</sup>, est descendu jusqu'à 95 millions m<sup>3</sup> jusqu'à hier dimanche, selon notre source. En pourcentage, le barrage de Taksebt n'est rempli qu'à un taux de 52,84%. Alors qu'à la même période de l'année dernière le taux de remplissage était plus de 57%, soit plus de 5 millions m<sup>3</sup> de moins. Durant les trois mois de l'automne de 2015 seulement un apport de 70 mm de pluies qui se sont abattues en novembre dernier est venu combler la baisse du niveau des eaux de ce barrage auquel s'ajouteront les millimètres de la fonte des premières neiges tom-

bées il y a quelques jours sur les monts du Djurdjura. Selon les services de la DRE de Tizi Ouzou, l'heure n'est pas encore au rationnement de la distribution de l'eau potable depuis le barrage Taksebt et la quantité de 450 000 m<sup>3</sup> pompée quotidiennement pour alimenter des populations des wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdès et Alger reste inchangée.

H.M.

## SIGNATURE D'UN ACCORD INTER-LIBYEN DE RÉCONCILIATION



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

## Grève dans deux entreprises et un chantier

■ La protestation des travailleurs paralyse ces derniers jours deux entreprises publiques à Tizi Ouzou. Le premier conflit touche Leader Meubles de Taboukert dans la commune de Tizi Rached (20 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou) depuis octobre dernier.

Par Hamid M.

Des travailleurs de cette entreprise, sous l'égide de la section syndicale affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), réclament le départ de son directeur à qui est reproché l'orientation de l'activité de leur outil de production vers le fer alors qu'elle est spécialisée dans le bois. Depuis c'est le statu quo alors qu'une partie des quelque 400 employés de Leader Meubles demande à

reprendre du service pendant que les initiateurs de la protestation continuent à revendiquer le départ du directeur. Le second conflit secoue l'ex-Cotitex de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de Tizi Ouzou) depuis la semaine écoulée en raison du retard mis pour le paiement des salaires de novembre dernier. Le conseil syndical de la cotonnière de Draa Ben Khedda a tenté en vain de prendre langue avec leur tutelle centrale pour débloquer la situation mais en vain puisque l'entretien entre des représen-

tants des travailleurs et un responsable à la direction générale du groupe Texmaco n'a pas convaincu les protestataires pour mettre fin à leur grève. Par ailleurs, le chantier du téléphérique de la ville de Tizi Ouzou est freiné depuis la semaine écoulée par la grève des travailleurs de l'une des entreprises en charge du projet suite au licenciement de leurs délégués syndicaux dont ils réclament leur réintégration.

H.M.

## Exigé à chaque rechargement téléphonique

### Campagne contre le «flexy» à 10 DA

UNE CAMPAGNE de sensibilisation contre l'encaissement de 10 DA à chaque rechargement électronique téléphonique (appelé communément flexy), est lancée, à Tizi-Ouzou, par la direction locale du commerce (DC), a-t-on appris dimanche auprès de cette direction.

Cette campagne vise à sensibiliser les opérateurs de la téléphonie mobile à mettre fin à l'encaissement de 10 DA supplémentaires, «supporté jusque-là, arbitrairement par le client» à chaque rechargement électro-

nique de son crédit téléphonique, relève-t-on de même source. Les différents opérateurs intervenant dans la téléphonie mobile sont tenus de respecter les tarifs des rechargements payés par le client et qui doivent correspondre au montant du crédit téléphonique confirmé par SMS sur son portable, a-t-on précisé.

Selon la direction du commerce, cette campagne lancée en coordination avec les services des télécommunications, s'inscrit dans l'esprit de la loi 04-

02 du 23 juin 2004, modifiée et complétée, fixant les règles applicables aux pratiques commerciales, notamment son article 6 qui stipule : «les prix et les tarifs affichés doivent correspondre au montant total que doit payer le client pour l'acquisition d'un bien ou d'un service».

Cette campagne de sensibilisation sera suivie par une autre de contrôle qui sera menée par les brigades de la direction du commerce en vue de «faire respecter la réglementation en vigueur», ajoute la direction du commerce qui annonce que «des mesures coercitives seront prises à l'égard de tout opérateur réfractaire». Des citoyens rencontrés par l'APS au chef-lieu de wilaya, ont exprimé leur satisfaction quant à cette décision qui, espèrent-ils, «va mettre fin à cette «extorsion» injustifiée de 10 DA à chaque rechargement du crédit téléphonique, par certains commerçants».

L. M.

Djelfa

## Huit morts dans un accident de la circulation

HUIT PERSONNES sont décédées et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu tôt dimanche à Djelfa, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Cet énième drame de la route a eu lieu lorsqu'un véhicule léger de transport en commun des voyageurs est entré en collision avec un camion semi-remorque, au lieu-dit Djissr Benâam, sur le tronçon

de la route nationale RN 01 reliant les wilayas de Djelfa à Laghouat, a-t-on ajouté de même source.

Huit passagers, dont deux femmes, ont péri sur le coup, alors qu'une autre personne est grièvement blessée, a-t-on précisé. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête en vue de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

R. N.